



Reims

**Dernière
session ??**

Réalisation : Annie BECRET et
Nadine KRANTZ
Contact au : SNES Reims
03 26 88 52 66
nadine.krantz@snes.edu

INFOS CONTRACTUELS : DOSSIER RAEP (Reconnaissance des Acquis d'Expérience Professionnelle) = **CONCOURS RÉSERVÉ/INTERNE**

ATTENTION : dépôt avant le 30 novembre 2017

Pour bien réaliser le dossier et se préparer, quelques conseils :

- Bien lire les **rapports de jurys**. Ils permettent de se faire une idée plus précise des attentes du concours.
- Connaître les **14 compétences** du fonctionnaire :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066
- Connaître **parfaitement** l'institution, le socle commun, les réformes et les référentiels d'enseignements
- Dossier de **10 pages maximum** avec un découpage bien précis, et une présentation à respecter **à la lettre**
- Se préparer à **l'oral**, comme pour un entretien de recrutement
Informations complémentaires sur : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

Comment construire son dossier ?

FORME IMPÉRATIVE	PAGE DE GARDE A UTILISER OBLIGATOIREMENT	adressé en 2 exemplaires et en recommandé simple cachet de la poste faisant foi.	VISA DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT comme authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde
	Respect de la police indiquée Arial 11 interligne simple, sur papier de format 21x29,7	L'ensemble des pages du dossier devra obligatoirement être agrafé à l'exclusion de tout autre système de reliure.	MARGES droite et gauche : 2,5 cm ; (en- tête et pied de page) : 1,25 cm Sans retrait en début de paragraphe.

LE FOND DU DOSSIER RAEP		ORAL
<p>Partie I 2 pages maxi</p>	<p>Le positif de votre parcours.....ATTENTION, ce n'est pas un CV !</p> <p>Les responsabilités confiées dans le parcours professionnel, d'enseignement, en formation initiale ou continue, ou pour les Psy-ÉN dans les domaines de l'orientation, ou pour les CPE dans les domaines de l'éducation et de la vie scolaire</p> <p>Repérer les 14 compétences et les introduisant dans votre parcours...</p> <p>(Avant- Pendant et pour la suite de la carrière de fonctionnaire...)</p>	<p>2,5</p> <p>minutes de présentation</p>
<p>Partie II 6 pages maxi</p>	<p>Une et une seule analyse précise de l'une des réalisations pédagogiques, la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe en responsabilité. Cette analyse montre les apprentissages, objectifs, progression et résultats de la réalisation que vous avez présentée.</p> <p>Il faut commenter les choix didactiques et pédagogiques effectués, être incollable sur votre sujet, etc.</p> <p>Choisissez celle qui vous a procuré le plus de plaisir !</p>	<p>8,5mn</p> <p>+</p> <p>Échange avec le jury</p> <p>20mn</p> <hr/> <p>+ un sujet</p>
<p>Annexes</p> 	<p>Si nécessaire et pertinent...</p> <p>Selon les modalités du concours, un certain nombre de pages est précisé, sinon élimination !</p> <p>*Présentez vos séquences (les réduire/agrandir)</p> <p>*Présentez votre bibliographie</p> <p>*Présentez votre évaluation ou une évaluation déjà faite etc.</p>	<p>portant sur un point du programme traité, remis par le jury.</p> <p>Préparation 30 minutes, exposé 10 min et entretien 20 min.</p>

- ▶ L'admissibilité est prononcée **après examen** du dossier RAEP par le jury souverain.
- ▶ Les admissibles recevront une convocation à l'épreuve d'admission.
- ▶ Sans convocation dix jours avant le début des épreuves, contactez le ministère de l'Éducation nationale.